

Crayons, stylos... certains de ces produits peuvent être dangereux pour les enfants. Inhalées, ingérées ou en contact avec la peau, les substances chimiques présentes dans les fournitures scolaires ou de bureau peuvent pour certaines d'entre elles entraîner des effets sur la santé.

C'est ce que révèle un communiqué de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) dans un communiqué du 7 juillet 2022. (<https://www.anses.fr/fr/content/mieux-encadrer-la-pr%C3%A9sence-de-substances-dangereuses-dans-les-fournitures-scolaires>)

Alors avant de faire vos achats pour la rentrée, il est conseillé de suivre quelques recommandations délivrées par l'Ademe :

- Regarder les étiquettes et pictogrammes pouvant indiquer des produits nocifs
- Privilégier les produits simples
- Repérer le marquage CE et éventuellement les labels environnementaux

<https://librairie.ademe.fr/cadic/847/fiche-pratique-comment-choisir->

Source:

Unlon Régionale des Organisations de Consommateurs